



*ESI Angers*

*ESI Rennes*

*ESI Tours*

*ESI Nantes Coulongé*

*ESI Nantes Marsauderies*



Mail : [cgt.disi-ouest@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.disi-ouest@dgfip.finances.gouv.fr)

site : <http://www.financespubliques.cgt.fr/351/>

### **Comité technique du 7 janvier 2016 Déclaration liminaire**

En préalable, un an après les attentats de janvier 2015, la CGT rappelle son attachement à la liberté de la presse et à la lutte contre le racisme et les discriminations.

Elle souligne une fois encore que l'intégrisme, tout comme le vote xénophobe qu'on a pu constater lors des dernières élections régionales, se nourrissent de la désespérance sociale et du chômage. La présence des services publics sur l'ensemble du territoire est également essentielle, et ce sujet nous ramène au CT de ce jour.

**15 ! C'est le nombre d'emplois supprimés à la DiSI Ouest cette année. Après 17 l'an dernier, on continue dans les numéros d'urgence, alors à quand le 18 ou 112 ?**

Ces 15 suppressions d'emplois sont la contribution de notre direction aux plus de 2000 emplois supprimés à la DGFIP cette année. Les conséquences de ce plan social qui ne dit pas son nom sont multiples : démantèlement du réseau, dégradation de l'accueil – physique comme téléphonique : pour exemple, le taux de décrochés dans les SIP nantais est inférieur à 10 % ! Pour les agents, c'est une augmentation du stress, des burn outs, et ce sont aussi désormais des conditions de mutations plus restrictives.

Sur la Disi, les suppressions de postes permettent de diminuer – artificiellement - le nombre d'emplois vacants. Nous en avions 42 l'an dernier, mais grâce à ces suppressions, nous n'en aurons plus « que » 27 à partir de janvier.

La CGT n'est pas opposée à une réflexion sur la nature des emplois, appelée, du fait des évolutions technologiques à évoluer.

**Actant les gains de productivité et les progrès réalisés grâce au développement du numérique, elle considère surtout qu'une réduction du temps de travail est inéluctable, si l'on veut vraiment faire diminuer les chiffres du chômage.**

Mais, si on veut faire évoluer les emplois, encore faut-il partir des besoins, et non de chiffres décidés arbitrairement au niveau national pour satisfaire une diminution dogmatique des moyens publics.

Et les évolutions d'emplois doivent prendre en compte les besoins réels du service que nous devons au public et aux collègues.

Ainsi, et ce recensement n'est absolument pas exhaustif, nous évoquons ici quelques services dans lesquels la situation des effectifs est préoccupante :

- ESI de Tours : citons les pôles de programmation, avec l'arrivée de nouvelles missions, et la participation aux tests préparatoires de Paysage, mais aussi la CID – où deux emplois sont supprimés cette année ! Ce n'est pas Paysage qui libère l'horizon !
- ESI de Rennes : les effectifs des services d'exploitation sont particulièrement insuffisants pour faire face aux périodes critiques.
- ESI de Nantes Coulongé : l'assistance téléphonique reste fragile, et les sous-effectifs dans les pôles de développement sont patents, qu'il s'agisse d'OTT, de Lombok ou de RSP.
- Les CID départementales ne sont pas en reste : elles perdent des emplois, ce qui très rapidement va les fragiliser – quand elles ne le sont pas déjà.  
Et vous le savez très bien, si certaines CID paraissent correctement dotées, l'effectif affiché dans les services ne dit pas tout de la réalité de leur travail.
- Les services administratifs sont également touchés : les suppressions d'emplois entraînent des réorganisations qui pénalisent et démotivent les collègues.

La diminution constante des effectifs de notre direction est inacceptable : c'est pourquoi, la CGT a boycotté la première convocation à ce comité technique.

Toutefois, afin de répondre aux interrogations de nos collègues, et de faire valoir leurs revendications, elle participe au comité technique de ce jour.

Refusant les suppressions d'emplois annoncées, elle n'entrera pas dans le débat sur leur répartition, mais, porteuse de propositions, elle pose sa revendication minimale de pourvoir les 42 emplois qui étaient vacants fin décembre sur la DiSI.

Par ailleurs, la CGT souhaite évoquer lors de ce CT un certain nombre de questions diverses, notamment :

- nouvelle organisation des astreintes de fin d'année au CQMF et au PAMF de Nantes Marsauderies,
- suites données à la pétition signée à Rennes sur les agents exposés à l'amiante,
- quelles sont ou seraient les incidences de la retenue à la source pour la réécriture de l'application Paye ?
- quel est l'avenir à moyen terme du service de saisie de Nantes Coulongé ?
- Quelles modalités pour l'indemnité kilométrique des agents allant au travail à vélo ?

Enfin, nous évoquerons les inquiétudes des agents d'exploitation à Rennes, vis-à-vis des projets d'introduction de l'indicateur Core, complètement inadapté pour leurs missions.

**Consciente que les réunions institutionnelles ne permettront pas à elles seules d'apporter des réponses à leurs revendications, en matière d'emplois, mais aussi de rémunérations et ou de retraite, la CGT appelle l'ensemble des agents de la DGFIP à participer à la grève et aux manifestations intersyndicales prévues le 26 janvier prochain.**